



HAL
open science

L'orientation en France des origines aux années 1940 - La création de l'Inop

Even Loarer

► **To cite this version:**

Even Loarer. L'orientation en France des origines aux années 1940 - La création de l'Inop. L'Orientation scolaire et professionnelle, 2019, 48 (2), pp.259 - 274. 10.4000/osp.11032. hal-03606177

HAL Id: hal-03606177

<https://cnam.hal.science/hal-03606177v1>

Submitted on 11 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



L'orientation en France des origines aux années 1940 - La création de l'**Inop**
Interview de Michel Huteau, Professeur des universités honoraire,
ancien directeur de l'Inetop (1984-1996)

Even Loarer



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/osp/11032>

DOI : 10.4000/osp.11032

ISSN : 2104-3795

Éditeur

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2019

Pagination : 259-274

ISSN : 0249-6739

Référence électronique

Even Loarer, « L'orientation en France des origines aux années 1940 - La création de l'**Inop** », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 48/2 | 2019, mis en ligne le 01 juin 2021, consulté le 17 septembre 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/osp/11032> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/osp.11032>

Ce document a été généré automatiquement le 17 septembre 2021.

© Tous droits réservés

L'orientation en France des origines aux années 1940 - La création de l'Inop

Interview de Michel Huteau, Professeur des universités honoraire,
ancien directeur de l'Inetop (1984-1996)

Even Loarer

OSP. Quelles sont les origines de l'orientation en France ?

MH. L'orientation a une très longue histoire. On peut la faire commencer avec l'apparition de la division du travail, c'est-à-dire au début du néolithique, il y a 10 000 ans, et sans doute même avant... Mais, pendant très longtemps, l'évolution de la division du travail a été très lente et les statuts figés. L'immense majorité des enfants exerce la profession des parents ou une profession voisine (paysans, artisans). Dans les classes aisées, des règles strictes définissent l'orientation des enfants en fonction de leur rang de naissance. On trouve bien, tout au long de l'histoire, des auteurs qui ont fait des remarques sur la nécessité d'une orientation professionnelle, par exemple Pascal, mais ces remarques sont d'une grande généralité.

Les choses deviennent vraiment sérieuses au XIX^e siècle avec les changements induits par l'industrialisation. Une des premières manifestations fortes de l'intérêt pour l'orientation, avec des propositions concrètes et un début de réalisation, apparaît vers le milieu du XIX^e siècle. Elle est l'œuvre de deux anciens ouvriers typographes, Anthime Corbon et Henri Leneveux, auxquels j'ai consacré un article dans un numéro récent de l'OSP¹ (Huteau, 2017). Ces auteurs publient plusieurs livres sur l'orientation professionnelle, et en particulier un *Guide pour le choix d'un État industriel* (1855). Ils proposent d'installer dans des écoles des ateliers où les élèves pourraient s'initier à toutes sortes de techniques afin de tester leurs préférences... Corbon et Leneveux sont des humanistes, ils pensent que l'apprentissage s'exerce dans des conditions déplorable et veulent développer des écoles professionnelles. L'orientation est la conséquence de ce projet, il faut bien recruter ces élèves. Corbon et Leneveux sont par ailleurs de chauds partisans de l'école unique. La psychologie est absente de ces considérations pour une raison simple : la psychologie moderne n'existe pas encore. Elle va apparaître à la fin du siècle seulement. Les préoccupations économiques sont

quasi absentes du projet de Corbon et Leneveux, qui est un projet humaniste. Elles seront très secondaires dans le programme du premier centre d'orientation qui s'ouvre à Boston en 1905. L'aide à l'orientation est vue comme un service social.

La situation va radicalement changer après la Première Guerre mondiale. Un immense effort de reconstruction est à accomplir et on réforme et développe la formation professionnelle. Alors s'impose l'idée qu'une bonne orientation est un facteur de réussite de la formation professionnelle. Si les jeunes sont orientés convenablement, la formation sera plus efficace et ce sera rentable pour l'économie. Les justifications humanistes ne sont pas abandonnées, mais des justifications économiques font leur apparition. On voit apparaître dans les années qui suivent la guerre, beaucoup d'institutions : des offices d'orientation professionnelle (on parlera plus tard de centre d'OP). En 1924, il y en a 80, alors qu'en 1920, il n'y en avait aucun. Ces offices d'orientation ne ressemblent pas aux CIO d'aujourd'hui. Souvent, ils ne sont pas ouverts en permanence, le personnel est peu qualifié, et ils ont peu de moyens. André Caroff, dans son histoire de l'orientation, note que le service d'orientation est « un service pauvre pour des enfants pauvres »² (Caroff, 1987). En 1922, ces diverses institutions, en général créées par les municipalités et les chambres des métiers, sont mises sous la tutelle du ministère de l'Instruction publique. On peut noter qu'à la même époque, alors que la situation en Allemagne est à peu près la même, les centres qui sont alors créés sont mis sous la tutelle du ministère de l'Industrie.

OSP. C'est alors que vont apparaître des besoins de formation du personnel travaillant dans les offices ?

MH. Oui. Mais la situation est assez complexe. L'idée que l'État doit se préoccuper de l'orientation des jeunes est contestée dans de larges secteurs de l'opinion, les secteurs conservateurs, où l'on considère que le choix de la profession relève exclusivement de la famille. Il y a des « ennemis de l'OP », écrira Piéron. Parmi ceux qui sont impliqués dans le mouvement pour le développement d'un service d'aide à l'orientation, il y a deux types d'acteurs. Dans un congrès tenu dans l'entre-deux-guerres, ils ont été désignés comme « praticiens empiriques » et « scientifiques de l'OP ».

Les « praticiens empiriques » sont de très loin les plus nombreux. Ce sont des gens de terrain, ceux qu'on trouve dans les offices qui s'ouvrent alors. Ils sont d'origines diverses : anciens des services de placement, des services de la main-d'œuvre du ministère du Travail, ingénieurs, enseignants préoccupés d'apprentissage... Il y a aussi des bénévoles. Ces gens n'ont aucune formation. Et puis il y a une autre catégorie d'acteurs qui sont des « scientifiques » ayant acquis une forte renommée dans leur domaine. Ce sont des disciples d'Edouard Toulouse (Henri Piéron, Jean-Marie Lahy, Henri Laugier) auxquels il faut adjoindre Henri Wallon. Leurs motivations sont à la fois sociales et scientifiques. L'opposition entre ces deux types d'acteurs est cependant à nuancer car, très tôt, des scientifiques (Wallon, Lahy) ouvrent des consultations d'OP, et Julien Fontègne, qui était un praticien, a réalisé des recherches à Genève sous la direction de Claparède.

Praticiens et scientifiques sont d'accord pour le développement d'un service public d'orientation. Mais il y a entre eux des différences notables.

Le problème essentiel pour les praticiens est le placement en apprentissage des jeunes arrivés en fin de scolarité primaire. Les scientifiques ont de plus grandes ambitions. Tout d'abord, l'orientation ne doit pas, selon eux, concerner seulement les

jeunes qui entrent en apprentissage à l'issue de la scolarité primaire, mais toute la classe d'âge. Ils sont partisans d'un enseignement unique à l'issue duquel sera organisée une « juste sélection ». Sur l'échiquier politique, ils se situent nettement à gauche. C'est une première différence. Une seconde différence porte sur la notion d'aptitude. Si tout le monde est d'accord pour considérer que l'orientation doit se faire sur la base d'un constat d'aptitudes que l'on considère stables, de profondes différences apparaissent sur la définition de ces aptitudes et le moyen de les appréhender. Les praticiens se réfèrent à la définition du sens commun et considèrent que, pour appréhender les aptitudes, il suffit de parler avec le jeune et ceux qui le connaissent. Pour les scientifiques, la définition des aptitudes ne va pas de soi et est un problème scientifique : quelles aptitudes prendre en compte, comment les appréhender, les mesurer, sont-elles héréditaires, stables, éducatibles ? Les aptitudes doivent être évaluées objectivement au moyen de tests dont on éprouve la fidélité et la validité. En conséquence, une troisième différence apparaît. Pour les praticiens, le bon « orienteur », comme on disait alors, devra avoir du bon sens et de l'expérience. Pour les scientifiques, il devra aussi avoir une formation scientifique en psychologie.

Donc on a deux tendances, et on peut décrire tout ce qui se passe dans l'entre-deux-guerres, avec notamment la création de l'Inop, par une compétition entre ces deux tendances. Les scientifiques vont l'emporter... provisoirement.

OSP. Dans quelles conditions a été créé l'Inop³ et comment était-il organisé à ses débuts ?

MH. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, il n'existe pas de formation en psychologie (la licence de psychologie sera créée après la Seconde Guerre mondiale, en 1947) bien que quelques enseignements de psychologie soient parfois donnés dans le cadre de la licence de philosophie. En 1920, à l'initiative d'Henri Piéron, est créé à Paris l'Institut de psychologie qui est la première formation universitaire de psychologues. Cet institut comporte une section « orientation professionnelle ». On pourrait penser que la question de la formation des conseillers d'OP était réglée. Or, en 1928, toujours à l'initiative d'Henri Piéron, et avec l'appui de la direction de l'enseignement technique du ministère de l'Instruction publique, est créé l'Institut national d'orientation professionnelle (Inop). Pourquoi cette nouvelle institution ? Pour une raison assez simple : pour conseiller utilement les jeunes, il ne suffit pas de bien les connaître, il faut aussi connaître les possibilités qui leur sont offertes. L'enseignement dispensé à l'Inop doit être à dominante psychologique mais pluridisciplinaire.

Les enseignements débutent à l'Inop le 12 novembre 1928 (la séance inaugurale a eu lieu le 9 novembre⁴). L'Institut a le statut d'un « établissement d'enseignement supérieur libre ». Il a pour seule ressource la subvention que lui attribue la direction de l'enseignement technique. Il est dirigé par un comité de trois membres : Henri Piéron, Henri Laugier et Julien Fontègne, qui est alors collaborateur d'Edmond Labbé à la direction de l'enseignement technique et chargé depuis 1924 d'une mission d'inspection des services d'OP. Le directeur effectif est Piéron, et Wallon le remplace lorsqu'il est absent. Le conseil d'administration de l'Institut, présidé par Edmond Labbé, est composé de personnalités scientifiques de premier plan, de membres de l'administration et d'un représentant de la CGT.

Les buts que se propose le nouvel organisme correspondent à trois ordres de préoccupation :

- Il se propose en premier lieu d'assurer la formation technique des conseillers d'orientation ;
- Il assure en second lieu l'organisation d'un service de recherches destiné à favoriser les applications possibles des techniques scientifiques aux problèmes de l'orientation et de la sélection, et à contrôler la rigueur des méthodes adoptées et des résultats obtenus ;
- Il s'attache enfin à constituer un centre de documentation visant à rassembler, en vue de leur diffusion, toutes les données relatives à ce qui a été réalisé en matière d'OP, tant en France qu'à l'étranger.

L'Institut se dote d'un bulletin⁵ (le *Binop*) dont le premier numéro paraît en janvier 1929. À partir de 1930, il assure la formation des personnels en place. Une consultation d'OP ouverte au public fonctionnera régulièrement à partir de 1932.

À dominante psychologique, la formation est pluridisciplinaire. Les futurs conseillers doivent non seulement acquérir « une solide culture psychologique » et être en mesure de pratiquer « les méthodes expérimentales d'examen » (utilisation d'appareils pour les capacités sensorielles et motrices, tests individuels et collectifs), ils doivent aussi connaître les exigences des principaux métiers, être au courant de l'organisation des offices, acquérir des notions de physiologie, de pathologie générale et psychiatrique, ils doivent encore assimiler les données économiques générales concernant les professions et l'organisation du travail... Ce schéma général – formation psychologique et ouverture sur les problèmes économiques et sociaux – a perduré jusqu'à ces dernières années⁶.

Dès les années 1930, se met en place à l'Inop une forme d'intervention particulière destinée aux élèves de fin d'études primaires se destinant à l'apprentissage : l'examen psychologique d'orientation. On a un entretien approfondi avec le jeune et on lui fait passer des tests, quelques tests collectifs et des tests individuels. On demande à son instituteur de remplir une fiche scolaire et le jeune passe un examen médical destiné à repérer d'éventuelles contre-indications. Le conseiller synthétise ces informations afin de formuler un conseil qui sera discuté avec les parents. La pratique de cet examen constitue l'essentiel de la formation pratique. Bien que les conseillers ne soient en contact qu'avec une petite partie de la population scolaire, les contraintes du terrain font que les pratiques qui se mettent en place s'éloignent de ce modèle qui sera enseigné jusqu'aux années 1960.

Avec la création de l'Inop, les scientifiques de l'OP marquent un point important. Les offices vont avoir tendance à recruter un personnel formé et les méthodes proposées par l'Inop vont gagner du terrain. En 1938, le gouvernement issu du Front populaire met en place un ensemble de mesures destinées à relancer – une fois de plus ! – la formation professionnelle. Plusieurs concernent l'orientation. Un certificat d'OP est obligatoire pour entrer en apprentissage (il y a obligation de recevoir un conseil, pas de le suivre) et pour exercer dans un centre d'OP, la possession du diplôme délivré par l'Inop est obligatoire. Les conditions sont donc remplies pour que les pratiques proposées par l'Inop deviennent la norme et elles le deviendront effectivement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Dans les années qui suivent la Libération, l'Inop, devenu Inetop, se développe. Mais les méthodes qu'il préconise, et plus particulièrement l'usage des tests, sont l'objet de critiques. Pierre Naville, qui a dirigé le centre d'OP d'Agen pendant la guerre, explique dès 1945 que l'orientation ne peut se fonder sur des constats d'aptitudes puisque les aptitudes se forment au cours de l'apprentissage. Un peu plus tard,

Antoine Léon, alors au service de recherches de l'Inetop, se livre aussi à une vive critique des tests et développe une psychopédagogie de l'information professionnelle. Les tests, qui étaient à gauche, sont passés à droite ! Ces critiques amènent beaucoup de praticiens à douter de leurs méthodes. Mais c'est le développement massif de la scolarisation dans le premier cycle secondaire qui va bousculer les pratiques dominantes. Le mode d'intervention enseigné à l'Inop (l'examen psychologique d'orientation) était bien adapté pour les élèves arrivés en fin de scolarité primaire et se destinant à l'apprentissage d'un métier ; mais il ne l'est plus avec la prolongation de la scolarité. De ponctuelle, l'orientation devient continue.

OSP. Comment se sont alors articulées l'orientation scolaire et l'orientation professionnelle ?

MH. En 1952-1953, 71 % de l'activité des conseillers se déroulent en primaire dans les classes de fin d'études et seulement 5 % dans le secondaire (24 % dans l'enseignement technique)⁷. Dix ans plus tard, en 1962-1963, 40 % de l'activité se déroulent dans le secondaire. Vingt ans plus tard, en 1974-1975, ce sont 80 % de l'activité qui se déroulent dans le secondaire. En vingt ans, de 1952-1953 à 1974, il y a eu un changement radical de l'activité. De 5 % dans le secondaire, on passe à 80 %. On comprend pourquoi les méthodes qui étaient relativement bien adaptées quand il s'agissait de conseiller une formation professionnelle après des études primaires ne sont plus du tout pertinentes. Cette prolongation de la scolarité se fait dans un système d'enseignement organisé en filières hiérarchisées dès le collège. Les changements de filière sont rares. L'orientation est d'abord scolaire mais elle a des implications professionnelles évidentes. On a pu soutenir que l'orientation dite scolaire était déjà professionnelle.

OSP. Dans cette période-là, quelle place a-t-on accordée à l'information ?

MH. Les conseillers d'orientation ont toujours considéré que l'information des jeunes, et aussi de leur famille, était nécessaire. Mais, selon les époques, cette nécessité a été jugée plus ou moins prioritaire. Le développement de la psychotechnique, avec une focalisation sur l'efficacité cognitive, a conduit à moins s'intéresser à l'information. Avant les travaux de Léon, dans les années 1950, le service de recherches de l'Inetop ne s'est quasiment pas intéressé à la psychopédagogie de l'information professionnelle alors que les recherches sur les aptitudes ont été très nombreuses. Aujourd'hui, en considérant l'ensemble des organismes de recherche, on peut considérer qu'il y a un déficit de recherche sur l'information (par exemple, au niveau collectif, quelles connaissances les jeunes doivent avoir acquis ? Comment évaluer leur niveau d'information ? Quelles sont les méthodes les plus efficaces ? Au niveau individuel, comment informer – contenu et méthodes – en fonction du degré d'implication des jeunes et du niveau de maturation de leurs projets ?).

OSP. Quel rôle a joué en France l'orientation dans le développement de la psychologie ?

MH. Il faut distinguer, je crois, les recherches et la pratique. Dans les années qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale, et surtout dans celles qui l'ont suivie, les recherches conduites dans le domaine de l'orientation ont porté principalement sur la construction de tests. Elles ont conduit à une réflexion approfondie sur la mesure dont ont bénéficié les autres branches de la psychologie. C'est à propos des tests que se sont développées les méthodes d'analyse factorielles qui permettent d'étudier, à partir de leurs corrélations, le mode de structuration d'un ensemble de variables.

Apparues en Angleterre au début du XX^e siècle, ces méthodes, aujourd'hui largement utilisées dans tous les secteurs des sciences humaines et des sciences exactes, ont été introduites et développées en France à partir des années 1930 et elles ont été développées à l'Inetop au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

En France, comme dans tous les pays développés, les premiers psychologues offrant leurs services au public ont été les conseillers d'orientation professionnelle⁸. Avant la Seconde Guerre mondiale, ils sont très peu nombreux. Aux lendemains de la guerre, en 1951, on ne dénombre encore que 600 psychologues, parmi eux, il y a 400 conseillers d'orientation. Progressivement, en même temps qu'augmente considérablement et rapidement le nombre des psychologues, on voit apparaître d'autres spécialités. Après des débuts chaotiques, la psychologie scolaire se développe à partir de la fin des années 1950. Le développement de la psychologie clinique a été longtemps freiné du fait de l'opposition du corps médical (le certificat de psychologie clinique a été introduit dans la licence de psychologie seulement à la fin des années 1960, soit vingt ans après la création de cette licence), puis il a été fulgurant. Dans les années 1960 on voit aussi se développer la psychosociologie (psychologie sociale). Ce développement massif des professions de la psychologie a conduit à une diminution relative du poids des conseillers d'orientation qui aujourd'hui constituent moins de 10 % de l'effectif des psychologues.

BIBLIOGRAPHIE

OSP. Merci beaucoup Michel Huteau pour cette vivante évocation du développement de l'orientation en France.

Caroff, A. (1987). L'Organisation de l'orientation des jeunes en France. Issy-les- Moulineaux : EAP.

Huteau, M. (2002). L'évolution de la profession de psychologue en France, *Pratiques psychologiques*, 2, 81-95.

Huteau, M. (2017). Deux ouvriers autodidactes et l'orientation professionnelle : Anthime Corbon (1808-1891) et Henri Leneveux (1817-1893). *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 46(4), 503-526.

Piéron, H. (1929). Discours inaugural de l'Institut national d'orientation professionnelle. *Bulletin de l'Inop*, n°1.

ANNEXES

Annexe 1 – L'Inetop en 1928

Institut national d'orientation professionnelle

Comité de direction

MM. J. Fontègne, Inspecteur général de l'Enseignement technique, adjoint au directeur de l'Enseignement de la Seine

H. Laugier, Chef de travaux à la Sorbonne, directeur du Laboratoire de physiologie appliquée à la prophylaxie mentale à l'École pratique des hautes études

H. Piéron, Professeur au Collège de France, à l'Institut de psychologie de l'Université de Paris, directeur du Laboratoire de psychologie à la Sorbonne.

Bureau du conseil d'administration

Président : **M. Labbé**, Directeur général de l'Enseignement technique.

Vice-présidents : **MM. Barrier**, Inspecteur d'Académie, adjoint au directeur de l'Enseignement primaire ; **Gaillard**, président de la Commission exécutive des ateliers-écoles de la Chambre de commerce de Paris ; **Luc**, directeur adjoint de l'Enseignement technique ; **Sellier**, ancien président du Conseil général de la Seine.

Secrétaire général : **M. Fontègne**.

Trésorier : **M. Oualid**, professeur à la Faculté de droit.

Conseil d'administration

En outre du bureau :

M^{lle} Caron, directrice du lycée Fenelon ; **MM. Bouglé**, directeur adjoint de l'École normale supérieure ; **Contenot**, conseiller municipal, inspecteur régional de l'Enseignement technique ; **Dubreuil**, membre de la commission exécutive de la Confédération générale du travail ; **Fagnot**, chef du Service central de la main-d'œuvre au Ministère du travail ; **Lahy**, directeur de laboratoire à l'École pratique des hautes études ; **Lapique**, professeur à la Sorbonne ; **Langevin**, professeur au Collège de France, président de la Société française de pédagogie ; **Laugier**, chef de travaux à la Sorbonne, directeur du Laboratoire de physiologie appliquée à la prophylaxie mentale à l'École pratique des hautes études ; **Mayer**, professeur au Collège de France ; **PaulBoncour**, professeur à l'École d'anthropologie, médecin-chef de l'Institut médico-pédagogique de Vitry ; **Piéron**, professeur au Collège de France ; **Roger**, inspecteur général de l'Instruction publique ; **Thiercelin**, médecin des hôpitaux ; **Toulouse**, médecin directeur de l'Hôpital Henri Rousselle, directeur de l'Institut de psychiatrie de psychiatrie à l'École pratique des hautes études.

Annexe 2 : Discours de Henri Piéron lors de l'inauguration de l'INOP (9 novembre 1928) ⁹

Mesdames, Messieurs,

Elle est de Pascal cette pensée, médaille dont la frappe ne trompe point : « La chose la plus importante de toute la vie est le choix du métier : le hasard en dispose ». Ce qui était vrai du temps de Pascal ne l'est-il pas encore dans notre vingtième siècle ?

Toutefois, nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle, où l'esprit d'utilisation rationnelle des forces et des objets de la nature commence à embrasser les choses humaines. Or, l'une des manifestations de cet esprit nouveau apparaît bien dans l'effort qui se déploie aujourd'hui en faveur de la généralisation de l'orientation professionnelle, qui doit tant en France à l'esprit lucide et à la ferme volonté du directeur général de l'enseignement technique.

Faciliter le choix d'un métier convenable, c'est une tâche aussi importante pour l'individu, dont nous savons quelles peuvent être les souffrances lorsqu'il se trouve inadapté, que pour la collectivité, intéressée, tous les jours davantage, à l'utilisation optimale de ses membres.

La nature est prodigue, elle est même gaspilleuse : elle ne craint pas la dissémination de milliers de germes stériles pour une graine qui se montrera féconde, et l'étiollement de centaines d'arbustes pour un arbre qui parviendra à s'élever.

L'organisation sociale doit être économe et même avare de ses valeurs : elle doit donner à chacun, pour en tirer le meilleur parti, la place qui lui convient le mieux, elle doit le préparer dans un minimum de temps, à effectuer au mieux cette tâche.

Il fut un temps où l'on pouvait envisager cette organisation comme relativement simple. L'individu apparaissait plastique, modelable à volonté, et, devant un enfant, l'éducateur, tel le statuaire de la fable, se demandant, du bloc de marbre placé devant lui, s'il serait Dieu, table au cuvette, pouvait hésiter : en ferait-il un artiste, un cordonnier ou un maçon ?

Mais nous savons aujourd'hui que nous devons compter avec la constitution héréditaire des organismes et l'éducation doit s'assouplir pour s'adapter aux différences fondamentales des individus.

La réalité des aptitudes s'impose à nous et nous constatons que tel adulte n'a pas appris à reconnaître *La Marseillaise*, malgré tous les essais d'éducation musicale, alors que tel enfant de 5 ans montre déjà des dons de composition remarquables.

Dès lors, pour donner d'utiles conseils d'orientation, la connaissance des aptitudes devient indispensable, et il ne s'agit plus seulement d'un problème d'éducation.

« La musique s'apprend, dit Platon dans son dialogue du *Politique*, et en général toutes les sciences qui réclament l'usage des mains ? – Sans doute. – Mais quoi ! Ce qui nous apprend s'il faut ou non étudier telle ou telle de ses sciences, dirons-nous que c'est aussi une science ? – Nous le dirons », accorde le jeune Socrate, qui intervient comme interlocuteur.

Nous le dirons avec lui.

Et c'est une science singulièrement complexe, qui paraît exiger la compétence du physiologiste, appréciant l'organisme, et du médecin, jugeant ses tares, du psychologue, évaluant les aptitudes et les capacités de mise en œuvre, et de l'économiste, envisageant la structure des professions, de l'ingénieur déterminant les exigences des métiers, et de bien d'autres encore !

Certes, on ne peut demander, à notre époque d'obligatoire spécialisation, de réunir à un égal degré des compétences aussi variées, mais un certain degré de connaissance dans ces divers domaines est nécessaire à celui qui doit exercer dans notre société le bon rôle de conseiller d'orientation. Lui donner les moyens d'acquérir ce minimum indispensable de connaissances en faisant converger, dans un esprit commun, les enseignements appropriés, tel est le principal but de l'Institut national d'orientation professionnelle.

En outre, faciliter en France la diffusion des résultats obtenus par les efforts indépendants des divers pays, dans l'organisation des services d'orientation, dans le progrès technique des méthodes, dans la préparation rationnelle aux métiers, est la seconde tâche de l'Institut, participant ainsi à cette œuvre de solidarité internationale qui permet à l'humanité entière de bénéficier des conquêtes de tous les esprits attelés aux mêmes problèmes, quelle que soit leur langue, quelle que soit leur race, et qui, à l'encontre du vieil adage, *Homo homini lupus*, contribue, dans chaque domaine, si modeste soit-il, à développer cette large fraternité, grâce à laquelle se créera vraiment sur la terre – cette demeure tous les jours plus étroite – la grande famille humaine.

Et, non plus seulement cette fois dans l'intérêt national, mais dans un intérêt tout à fait général, la troisième tâche de l'Institut est de contribuer, par son service de recherche, au développement de cette nouvelle science, dont Platon faisait déjà une branche du grand arbre de la Politique, que doit être l'orientation professionnelle.

Une science de plus, me direz-vous ? Mais sa place n'a pas été prévue dans la classification des sciences. Je répondrais que les classifications ne peuvent prétendre imposer des cadres définitifs aux disciplines de l'esprit, mais seulement ordonner au mieux, à chaque époque, celles de ces disciplines qui se sont affirmées et maintenues.

L'orientation professionnelle doit se constituer en une science appliquée, en une technique, à côté des autres formes de ce que l'on peut appeler l'« anthropotechnique » bio-sociale. Et elle doit se constituer comme une science, parce que les besoins de la pratique le rendent nécessaire.

Dans l'histoire des conquêtes de l'esprit humain, on a vu naître parfois une technique inattendue de la semence féconde, fortuitement lancée par un chercheur désintéressé, nullement soucieux des besoins immédiats de la pratique : la radiologie en est un lumineux exemple. Et, bien souvent, des découvertes utiles sont faites par des hommes qui ne se sont pas laissés hypnotiser par le but qu'ils ont atteint en laissant errer leur imagination, comme l'œil à la recherche des satellites de Jupiter n'arrive à les bien voir que s'il renonce à les regarder.

Mais il y a d'autres cas où c'est la recherche persévérante du but qui se montre efficace, du moins quand la direction générale est déjà déterminée, ainsi que le prouve la victoire sérothérapique gagnée sur de nombreuses maladies infectieuses, suivant la ligne pastoriennne. Et c'est alors l'importance du résultat à obtenir, c'est l'exigence pratique, qui stimule l'effort.

En matière d'orientation professionnelle, la pratique a nettement devancé la science : les offices d'orientation se multiplient et des hommes de bonne volonté s'efforcent, un peu partout déjà, de donner d'utiles conseils. Allons-nous les arrêter et leur dire d'attendre ?

Certes, non. Si l'on avait ainsi arrêté l'élan des hardis pionniers qui eurent le courage de s'élancer dans les airs sur des machines mal étudiées, le ciel ne serait pas aujourd'hui sillonné d'avions. Et les nécessités pratiques ne permettent pas d'attendre. Allait-on dire, ces dernières années, à des malades atteints de fièvre jaune, qu'on attendrait pour les soigner la mise au point qui s'achevait d'un sérum curatif efficace ?

Dès maintenant, une œuvre utile est possible, bien incomplète encore, souvent bien incertaine, mais qui ne doit pas être ajournée puisqu'elle apporte déjà, sur les pratiques anciennes, un incontestable progrès. Mais quelle erreur ce serait, en revanche, de prétendre se satisfaire d'un empirisme actif qui engendrerait vite une routine aveugle.

La pratique et la science doivent s'unir pour une œuvre commune d'efficacité et de progrès. Et cette union ne sera nulle part plus féconde qu'en matière d'orientation professionnelle. C'est un domaine, en effet, où la science ne peut vraiment se constituer que si elle sort du laboratoire trop étroit et si elle trouve accès sur un plus large théâtre. Dans bien des cas, déjà, on s'est aperçus que les essais sur des modèles trop réduits ne permettaient pas des conclusions très sûres, et l'industrie a fourni à la science de véritables champs d'étude.

D'autre part, le développement de l'application est un stimulant souvent nécessaire pour le progrès de la science. Sans la naissance de l'aviation, l'aérodynamique ne serait pas constituée.

Aussi, sans insister sur la fécondité des recherches les plus désintéressées, qui n'est plus aujourd'hui contestable, tiendrai-je à marquer l'intérêt que pourra prendre dans l'édifice de la science, le travail coordonné des offices d'orientation, si l'esprit expérimental, si l'esprit de recherche, que nous tâcherons d'infuser aux conseillers, dominant dans chacun de ces offices, si ces cliniciens savent observer : car il en sera là comme dans le domaine médical où les travaux de laboratoire exigent l'immense contrôle d'une armée de praticiens répandus sur tout le territoire.

Et c'est encore dans toutes les écoles, dans tous les établissements d'enseignement, que le souci de l'adaptation sociale optimale des individus devra se répandre, que devra régner la double préoccupation de permettre aux insuffisants sensoriels et mentaux de fournir, dans des conditions convenables, un rendement tel qu'ils aident réellement la collectivité au lieu de lui être à charge, et à l'élite de donner toute sa mesure. Là où le conseil d'orientation cède la place à la contrainte de la sélection, dans tous les examens et les concours, dont l'importance va croître encore lorsque la pauvreté ne sera plus un vice rédhibitoire, cet esprit de progrès et de recherche, de contrôle critique et d'invention hardie devra l'emporter enfin sur une routine, dont les résultats ne sont peut-être pas mauvais, mais ne sont certainement pas les meilleurs, alors que le problème est, au point de vue de l'intérêt social et de la justice, le plus important qui puisse se poser à nous.

Dans cet énorme travail collectif, ce n'est pas seulement cette science appliquée, cette technique de l'orientation professionnelle qui bénéficiera de la contribution intelligente des praticiens, conseillers d'orientation, instituteurs, professeurs, ce sera la science pure, en particulier sous la forme de cette jeune science psychologique, qui ne se dégage vraiment de la philosophie que dans la mesure où elle se soumet aux sanctions de l'expérience, en un domaine où l'erreur se paie, tandis que l'erreur métaphysique – nous le savons – reste gratuite : déjà la psychologie subit des

remaniements bien profonds sous l'influence des nécessités de l'application. Mais tout se tient, et la philosophie elle-même s'adapte aux progrès des connaissances positives ; ainsi, dans le travail obscur des écoles, des offices d'orientation, les praticiens animés de l'esprit de recherche pourront se dire qu'ils ne contribueront pas seulement à l'amélioration de notre organisation sociale, apportant plus de bonheur et de justice, mais encore à l'élaboration la plus haute de nos systèmes de pensée, et ils pourront répéter ces vers de Verhaeren :

« Ainsi l'âpre science et la recherche sûre,
Tirant de l'univers les lois et les mesures,
Dédient aux penseurs purs leurs tâches graduées,
Et les grappes des faits et des preuves sans nombre,
Mêlent leurs feux précis aux feux mélangés d'ombres,
Que les hauts constructeurs dressent, dans les nuées. »

NOTES

1. M. Huteau, (2017) Deux ouvriers autodidactes et l'orientation professionnelle : Anthime Corbon (1808-1891) et Henri Leneveux (1817-1893), *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 2017, 46, 503-526.
2. A. Caroff, (1987), *L'organisation de l'orientation des jeunes en France*, Issy-les- Moulineaux (92), EAP, 1987.
3. Qui deviendra l'Inetop en 1939, rattaché au Cnam en 1941
4. Voir en annexe le discours d'Henri Piéron lors de cette séance inaugurale ainsi que la composition de la direction et du conseil d'administration.
5. Ce bulletin deviendra la Revue *L'Orientation scolaire et professionnelle* en 1972.
6. Dans la réforme de la formation mise en place récemment il n'y a moins de pluridisciplinarité : les enseignements de nature économique et sociologique ont diminué et le stage en entreprise a disparu. Je considère qu'il y a là une régression. A terme ces nouveaux psychologues seront sans doute capable de favoriser l'adaptation des élèves mais ils seront moins préparés à les aider dans leurs choix d'études. Certes, les enseignants peuvent participer davantage à l'aide à l'orientation mais cela ne met nullement en cause l'intérêt et la nécessité d'un personnel spécialisé. Le développement de l'offre privée en matière d'aide à l'orientation le montre clairement. Avec la mise en place de Parcours Sup les centres privés d'orientation ont vu leur activité augmenter d'environ 30% (Parcours Sup un nouveau marché pour les acteurs privés du conseil en orientation, *Le Monde*, 15 mars 2018, page 12). Précisons que le coût de la consultation dans un centre privé varie de 200 à 500 euros environ selon l'importance de la prestation.
7. Statistiques du Ministère de l'Education nationale, d'après les fiches d'activités renseignés par les CIO.
8. M. Huteau, l'évolution de la profession de psychologue en France, *Pratiques psychologiques*, 2002, 2, 81-95
9. Piéron, H. (1929). Discours inaugural de l'Institut national d'orientation professionnelle. *Bulletin de l'Inop*, n°1

RÉSUMÉS

Dès le milieu du XIX^e siècle, des propositions précises sont faites pour l'orientation professionnelle des jeunes quittant l'école primaire. Mais il faut attendre le lendemain de la Première Guerre mondiale pour voir apparaître des institutions significatives, les offices d'orientation professionnelle, futurs centres d'orientation professionnelle (OP). On rappelle les conditions dans lesquelles a été créé l'Institut national d'orientation professionnelle (Inop) en 1928 et on décrit son organisation et son mode de fonctionnement.

From the middle of the 19th century, specific proposals were made for the vocational guidance of young people leaving primary school. We must wait until the aftermath of the First World War to see the emergence of significant institutions, vocational guidance offices, future OP centers. The conditions under which the « Institut national d'orientation professionnelle » (National institute of vocational guidance) (INOP) was created in 1928 and its organization and mode of operation are recalled.

INDEX

Mots-clés : conseiller d'orientation professionnelle, Institut national d'orientation professionnelle, orientation professionnelle, Henri Piéron

Keywords : vocational guidance counselor, Institut national d'orientation professionnelle, vocational guidance, Piéron Henri

AUTEUR

EVEN LOARER

Directeur éditorial OSP